

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/96

Nombre de délégués
Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 27
Suppléants votants : 00
Procurations : 06
Votants : 33

Pour : 33
Contre : 00
Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-huit heures et trente minutes,
Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la salle polyvalente de Pageas, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 10 décembre 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel, Mme JACQUEMENT Eliane, M. RICHIGNAC Guillaume, Mme MAYOUSSE Martine (procuration de Mme DESSEX Martine), M. Hervé BROUSSE (procuration de M. BREZAUDY Alain), M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe, M. GOUDIER Jean-Louis, M. CHAMINADE Gérard Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, M. CARPE Jean-Christophe (procuration de Mme LACORRE Valérie), M. LE GOFF Jean (procuration de Mme LANTERANT Floriane), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE Roland, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges, M. DELOMENIE Bernard, M. CUILLERDIER Simon, M DOGNON Jean-Bernard, Mme LACOURARIE Bernadette.

EXCUSES : M. BREZAUDY Alain, Mme DESSEX Martine M. BONNAT Christian, Mme LACORRE Valérie, Mme LANTERNAT Floriane, M. MARCELLAUD Didier, Mme GENIN-HILAIRE Karine, Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : M. GERVILLE-REACHE Fabrice

Objet : Fond de Soutien à l'Immobilier d'Entreprise de Commerce (FSIEC) pour l'entreprise individuelle BRETHENOUX Laetitia, Le Salon de la Gare (Bussière-Galant).

Exposé :

Madame Laetitia BRETHENOUX, salariée coiffeuse, a créé le 02/09/2024 une entreprise individuelle (EI) pour développer un salon de coiffure. Il s'implante en location (bail commercial) dans un local de 45 m² environ situé au 3 Place du 19 mars 1962 (place de la gare) à Bussière-Galant.

L'entreprise doit mettre en œuvre des travaux d'aménagement du local (en particulier d'électricité, aménagement intérieur, enseigne) afin de mener son activité.

Pour ces travaux d'aménagement du local d'un montant prévisionnel de 4 028 € HT de dépenses éligibles, l'entreprise sollicite une aide au titre du FSIEC de la Communauté de communes de 1 208 €, soit 30% des dépenses éligibles hors taxe.

Cette demande remplit les conditions d'éligibilité du règlement d'aide FSIEC adopté par Délibération du Conseil communautaire du 09/07/2024, en termes de type d'activité et de type de dépenses. La Place du 19 mars 1962 (place de la gare), lieu du projet, compte tenu de la densité d'habitat et de la présence d'autres commerces, doit être considérée comme centralité communale, éligible au soutien à l'immobilier de commerce.

Le commerce s'implantant dans un local vacant depuis plus de 2 ans, le taux d'aide est porté à 30% des dépenses éligibles conformément au règlement d'aide.

Le Bureau Communautaire du 9 décembre 2024 a émis un avis favorable à ce dossier.

Délibération :

Vu la Délibération du Conseil communautaire n°2024/62 en date du 09 juillet 2024 de définition des fonds de soutien à l'immobilier d'entreprise de commerce et d'autres activités.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Attribue** à l'EI BRETHENOUX Laetitia, au titre du FSIEC, une aide maximale de 1 208 € représentant 30% de la dépense éligible, pour la réalisation de travaux d'aménagement du local situé 3 Place du 19 mars 1962 à Bussière-Galant.
- **Autorise** le Président à effectuer les démarches et à signer tout document nécessaire au versement de cette aide.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 17 décembre 2024 .

Le Président,
Emmanuel DEXET

